

Conseil de sécurité

Distr. générale
17 octobre 2005
Français
Original: anglais

Lettre datée du 17 octobre 2005, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

Je vous écris suite à la lettre datée du 8 août 2005 que j'ai adressée au Président du Conseil de sécurité (S/2005/535) et à la lettre datée du 19 août 2005 que m'a adressée le Président du Conseil de sécurité (S/2005/536).

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en me fondant sur la lettre du 19 août 2005 du Président du Conseil de sécurité, j'ai demandé au Secrétariat de procéder à des consultations avec les autorités compétentes du Gouvernement iraquien sur la liquidation des opérations en cours du programme « pétrole contre nourriture ». Ces consultations ont été entamées compte pleinement tenu de la nécessité de veiller à ce que les projets en cours d'exécution qui avaient été lancés dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » puissent être menés à bonne fin, tout en respectant intégralement les dispositions de la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité.

Le Contrôleur s'est entretenu le 3 octobre 2005 à Amman avec les autorités compétentes du Gouvernement iraquien, compte tenu de l'échéancier envisagé dans ma lettre du 8 août 2005. En conséquence, je donne dans la note jointe (voir annexe) un état actualisé de la situation concernant les lettres de crédit, et j'y propose à l'examen du Conseil des arrangements possibles.

(*Signé*) Kofi A. **Annan**

05-55663 (F) 181005 181005

Annexe

Note du Secrétaire général concernant des arrangements pour la liquidation des opérations relatives aux lettres de crédit émises sur le Compte Iraq ouvert par l'Organisation des Nations Unies (résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité)

(Suite donnée à la lettre datée du 19 août 2005, adressée par le Président du Conseil de sécurité au Secrétaire général)

1. Comme je l'avais indiqué dans l'annexe à ma lettre du 8 août 2005, les fonds nécessaires au financement des 549 lettres de crédit déclarées « ouvertes » par la banque étaient restés bloqués. À la suite de ma lettre du 8 août 2005, 44 lettres de crédit ont été payées, la validité de 17 lettres a été rétablie aux fins de paiement, et 2 ont été annulées.

2. Comme je l'ai également indiqué dans l'annexe à ma lettre du 8 août 2005 (par. 5), la lenteur des versements aux fournisseurs tient à celle du traitement des documents d'authentification de la livraison des fournitures en Iraq. Le rythme du traitement des documents ne s'est pas amélioré depuis ma dernière lettre au Président du Conseil de sécurité. Ni le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies ni la banque détenant les lettres de crédit ne peuvent arranger de paiements tant que les documents d'authentification n'ont pas été communiqués.

Lettres de crédit arrivées à échéance au 31 décembre 2004

3. J'ai dit au paragraphe 7 de l'annexe à ma lettre du 8 août 2005 que les garanties par nantissement d'instruments liquides des 249 lettres de crédit arrivées à échéance au 31 décembre 2004 seraient retenues dans le Compte Iraq ouvert par l'ONU jusqu'au 30 novembre 2005, ce qui permettrait de payer les vendeurs au cas où des documents d'authentification confirmant la livraison des fournitures pendant la période de validité de la lettre de crédit seraient reçus avant cette date. Mais lors des consultations récentes avec les autorités compétentes, le Gouvernement iraquien a demandé que cette date soit reportée au 31 décembre 2005 afin d'avoir un délai supplémentaire pour le traitement.

4. De plus, les autorités compétentes ont demandé aussi que soit prorogée la période de validité de 46 autres lettres de crédit, d'une valeur totale de 56 millions de dollars, afin que les acheteurs, en Iraq, puissent se procurer tous les articles nécessaires à la bonne fin de projets en cours (voir tableau 1). Il s'agissait de cas où des livraisons partielles avaient été effectuées, mais où on avait besoin de les compléter pour achever les projets, d'où la nécessité de proroger les dates limites d'expédition, et la date d'expiration des 46 lettres de crédit correspondantes jusqu'au 19 juin 2006.

5. Étant donné les contraintes sur le terrain, l'urgence de ces projets et la situation actuelle en Iraq, sauf objection du Conseil, je souhaite approuver ces demandes.

Lettres de crédit arrivant à échéance en 2005

6. J’ai indiqué aussi au paragraphe 8 de l’annexe à ma lettre du 8 août 2005 que l’ONU prendrait des dispositions pour rétablir ou proroger la validité des 246 lettres de crédit arrivant à échéance en 2005. J’ai dit en outre que la validité en serait prorogée pour une période de 10 mois maximum à compter de leur date d’échéance actuelle. Ayant examiné la question plus avant, j’ai déterminé qu’il serait bon que cette période de 10 mois commence à la date de la lettre par laquelle le Conseil de sécurité avait autorisé la prorogation, à savoir le 19 août 2005.

7. L’Organisation des Nations Unies a reçu jusqu’à présent des autorités compétentes du Gouvernement iraquien des demandes de modification concernant la prorogation des délais d’expédition et d’expiration correspondant à 81 lettres de crédit. Les autorités compétentes ont demandé le report de la date limite du 31 octobre 2005 fixée pour la présentation des demandes officielles de modification du Gouvernement iraquien au 31 décembre 2005, ce qui permettrait de tenir pleinement compte de problèmes de communication entre les autorités compétentes et les fournisseurs au sujet de la prorogation des délais d’expédition et d’expiration des lettres de crédit.

8. Sauf objection du Conseil, je compte procéder comme je viens de l’exposer.

Lettres de crédit devant arriver à échéance en 2006 et 2007

9. Au paragraphe 9 de l’annexe à ma lettre du 8 août 2005, j’ai indiqué qu’il n’y aurait pas de rétablissement ou de prorogation de la validité des 14 lettres de crédit devant arriver à échéance en 2006 et 2007. Sur ces lettres de crédit, une lettre de crédit a été intégralement payée depuis ma lettre du 8 août 2005. En outre, au cours des consultations du 3 octobre 2005, les autorités compétentes du Gouvernement iraquien ont fait observer que certaines lettres de crédit venant à échéance en 2006 étaient indispensables pour des projets de production d’électricité et d’infrastructure pétrolière, tout à fait critiques pour les conditions de vie du peuple iraquien, et qu’elles devraient donc être prorogées jusqu’à l’achèvement de ces projets. Ces besoins étant critiques, s’il n’y a pas d’objection de la part du Conseil, je compte approuver ces demandes du Gouvernement iraquien visant la prorogation de 9 lettres de crédit pour les périodes indiquées au tableau 2.

Cas connexes

10. Les autorités compétentes du Gouvernement iraquien ont demandé également que soit rétablie la validité de 40 lettres de crédit précédemment venues à échéance et annulées, d’une valeur totale de 64 millions de dollars des États-Unis, afin de payer des fournisseurs pour des biens livrés en Iraq, pour lesquels les documents d’authentification doivent être envoyés à l’ONU (voir tableau 3). La pratique habituelle, pour le programme, a été de clore les lettres de crédit 90 jours après leur date d’échéance, à cause des difficultés rencontrées pour le traitement des documents d’authentification, mais il serait possible de mettre à disposition un financement prélevé sur la réserve opérationnelle du Compte Iraq ouvert par l’Organisation des Nations Unies pour répondre favorablement à cette demande. Si le Conseil n’a pas d’objection, je compte prendre les dispositions voulues pour faire effectuer ces paiements.

11. Les autorités compétentes du Gouvernement iraquien ont par ailleurs appelé mon attention sur huit lettres de crédit où des modifications pourraient être nécessaires (modification du nom du fournisseur et/ou des biens à fournir) (voir tableau 4), en raison de certains facteurs échappant au contrôle du Gouvernement iraquien. Les motifs nécessitant ces modifications sont indiqués dans le détail au tableau 4. Certaines de ces modifications risquant de ne pas cadrer complètement avec les dispositions de la résolution 1483 (2003) du Conseil de sécurité visant la fin du programme, entraînant la nécessité d'émettre de nouvelles lettres de crédit, et compte tenu du bien-fondé de chacun des cas, je recommande au Conseil d'approuver mon intention de ne traiter que les cas 930181, 902035 et 702374.

12. J'ai appelé l'attention du Conseil, aux paragraphes 11 et 13 de l'annexe à ma lettre du 8 août 2005, sur deux autres cas connexes. Le premier concerne les 23 lettres de crédit qui ont été closes selon la pratique habituelle, le second concerne les 17 lettres de crédit qui ont été closes par la banque. Dans 13 de ces 40 cas, les fournisseurs ont par la suite été payés intégralement. Je prie instamment le Conseil de demander à nouveau au Gouvernement iraquien de traiter sans retard les documents d'authentification, pour faciliter les paiements aux fournisseurs en cause.

Sociétés disant avoir effectué une livraison

13. Au paragraphe 4 de l'annexe à ma lettre du 8 août 2005, j'ai informé le Conseil que les fonds nécessaires au financement des lettres de crédit échues demeuraient bloqués sur le Compte Iraq ouvert par l'Organisation des Nations Unies, le Secrétariat de l'ONU ayant de bonnes raisons de penser que des fournitures avaient été livrées en Iraq, et qu'il pourrait y avoir lieu de payer les fournisseurs. Les autorités compétentes en Iraq n'ont toutefois pas encore présenté à l'Organisation les documents d'authentification indispensables pour que des versements puissent être effectués à certaines des sociétés disant avoir livré des fournitures conformément aux conditions précisées dans leurs lettres de crédit. Cette question relève désormais de la compétence du Gouvernement iraquien. Le Conseil est invité à demander instamment aux autorités compétentes de traiter rapidement les documents d'authentification afin que les fournisseurs puissent être payés.

Tableau 1
Demande d'autorisation de livraisons correspondant à des lettres de crédit arrivées à échéance en 2004

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'émission*	*Date d'expiration de la validité*	*Situation*	*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*
930584	L737103	28 octobre 2002	1er décembre 2004	Projet en cours	Euro	75 288,15	90 490,56
830492	C730663	26 septembre 2001	3 juillet 2004	Projet en cours	Euro	67 153,05	80 712,80
631025	Z734374	11 avril 2002	5 juillet 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	57 166,36	57 166,36
1030389	T735614	1er juillet 2002	12 juillet 2004	Projet en cours	Euro	93 799,99	112 740,37
1230032	P738455	12 décembre 2002	12 octobre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	239 145,39	239 145,39
1230448	P739150	31 janvier 2003	14 juin 2004	Projet en cours	Euro	1 379 960,00	1 658 605,77
1230134	P738454	9 décembre 2002	17 septembre 2004	Projet en cours	Euro	97 354,29	117 012,37
1230159	P738616	23 décembre 2002	17 novembre 2004	Projet en cours	Euro	197 999,72	237 980,43
930512	L751412	11 décembre 2003	19 juin 2004	Projet en cours	Euro	29 043,88	34 908,51
1230556	P751484	24 novembre 2003	19 juillet 2004	Projet en cours	Euro	3 000,00	3 605,77
830558	M734207	22 mai 2002	20 juillet 2004	Projet en cours	Livre sterling	73 856,15	130 257,76
1030464	T751365	17 novembre 2003	20 octobre 2004	Projet en cours	Euro	769 086,90	924 383,29
1030158	T751513	24 novembre 2003	24 juin 2004	Projet en cours	Euro	129 939,84	156 177,69
830227	M727960	12 juin 2001	25 novembre 2004	Projet en cours	Euro	45 075,64	54 177,45
631023	Z751764	8 janvier 2004	26 octobre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	140,909,00	140 909,00
631028	Z751761	15 janvier 2004	26 novembre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	672 727,00	672 727,00
830896	M751563	1er décembre 2003	27 avril 2004	Projet en cours	Euro	10 886,72	13 085,00
1230596	P751490	3 décembre 2003	27 août 2004	Projet en cours	Euro	6 500,50	7 813,10
830726	C731589	29 août 2005	29 août 2005	Projet en cours	Euro	267 309,90	321 285,94
830639	M734860	13 juin 2002	30 novembre 2004	Projet en cours	Euro	16 010,00	19 242,79
830330	C729335	30 juillet 2001	30 novembre 2004	Projet en cours	Euro	264 431,33	317 826,12
1030568	T735765	27 juin 2002	31 août 2004	Projet en cours	Euro	62 986,35	75 704,75
830077	C730889	5 octobre 2001	31 octobre 2004	Projet en cours	Euro	110 703,97	133 057,66
1030451	T735631	25 juin 2002	31 octobre 2004	Projet en cours	Euro	42 093,67	50 593,35
1030463	T734293	10 avril 2002	31 décembre 2004	Projet en cours	Euro	1 944 760,00	2 337 451,92
731060	U750873	4 avril 2003	5 juillet 2004	Projet en cours	Euro	9 900,00	11 899,04
1230558	P750349	12 mars 2003	10 juin 2004	Projet en cours	Euro	4 812,10	5 783,77
1230056	P738838	31 décembre 2002	4 août 2004	Projet en cours	Euro	25 167,00	30 248,80
800783	C727202	14 mai 2001	17 septembre 2004	Projet en cours	Euro	2 110 290,91	2 536 407,34
1000226	T731031	11 octobre 2001	30 octobre 2004	Projet en cours	Yen	193 423 750,00	1 711 714,60
702556	U726050	23 février 2001	1er février 2004	Projet en cours	Euro	1 060 085,00	1 274 140,63
1000840	T734819	6 juin 2002	30 avril 2004	Projet en cours	Euro	72 201,82	86 781,03
901583	L733643	1er mars 2002	15 février 2004	Projet en cours	Euro	171 825,00	206 520,43
631023	Z751764	8 janvier 2004	26 octobre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	140 909,00	140 909,00
631025	Z734374	11 avril 2002	5 juillet 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	57 166,36	57 166,36
631028	Z751761	15 janvier 2004	26 novembre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	672 727,00	672 727,00

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'émission*	*Date d'expiration de la validité*	*Situation*	*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*
1230448	P739150	31 janvier 2003	14 juin 2004	Projet en cours	Euro	1 379 960,00	1 658 605,77
731024	U737646	16 octobre 2002	3 août 2004	Projet en cours	Euro	1 743 368,80	2 095 395,19
1030021	T733888	18 mars 2002	27 septembre 2004	Projet en cours	Euro	608 397,42	731 246,90
1030728	T735299	14 juin 2002	23 septembre 2004	Projet en cours	Euro	19 895 105,31	23 912 386,19
1001242	T733785	13 mai 2002	15 décembre 2003	Projet en cours	Euro	60 760,64	73 029,62
1200840	P738507	17 décembre 2002	21 juillet 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	1 107 792,00	1 107 792,00
1300342	B750908	7 avril 2003	7 novembre 2004	Projet en cours	Euro	598 115,99	718 889,41
1000942	T732391	18 décembre 2001	2 janvier 2004	Projet en cours	Euro	6 145 445,90	7 386 353,25
1200370	P738022	22 novembre 2002	30 septembre 2004	Projet en cours	Euro	2 193 539,00	2 636 465,14
601909	Z727261	7 mai 2001	31 décembre 2004	Projet en cours	Dollar É.-U.	796 254,00	796 254,00
Total					**46 lettres de crédit**		**55 837 776,63**

Tableau 2
Lettres de crédit devant arriver à échéance en 2006

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'émission*	*Date d'expiration de la validité*	*Nouvelle date d'expiration*	*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*
1200853	P738659	17 décembre 2002	15 avril 2006	15 avril 2007	Franc suisse	52 704 075,17	40 855 872,22
601654	Z725037	5 janvier 2001	15 janvier 2006	15 janvier 2007	Dollar É.-U.	33 745 562,86	33 745 562,86
801479	C733847	13 mars 2002	15 avril 2006	15 avril 2007	Franc suisse	53 286 353,10	41 307 250,47
901749	L732684	15 mai 2002	15 avril 2006	15 avril 2007	Franc suisse	3 343 042,15	2 591 505,54
930480	L731945	28 novembre 2001	31 janvier 2006	31 décembre 2006	Euro	5 844 562,73	7 024 714,82
601799	Z719838	25 mai 2000	23 mars 2006	31 décembre 2006	Dollar É.-U.	14 968 566,24	14 968 566,24
900991	L751810	18 janvier 2005	11 janvier 2006	31 décembre 2006	Euro	3 440 257,42	4 134 924,78
930480	L731945	28 novembre 2001	31 janvier 2006	31 décembre 2006	Euro	5 844 562,73	7 024 714,82
53408	Y751811	28 janvier 2005	26 juin 2006	31 décembre 2006	Dollar É.-U.	1 750 000,00	1 750 000,00
Total					**9 lettres de crédit**		**153 403 111,76**

Tableau 3
Lettres de crédit qui n'étaient pas incluses dans le rapport sur les obligations financières du 31 juillet 2005

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'expiration de la validité*	*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*
1230623	P751204	1er février 2004	Euro	42 657,00	51 270,43
1030629	T737896	12 février 2004	Euro	6 599 819,00	7 932 474,76
1230213	P738715	22 mars 2004	Euro	180 823,64	217 336,11
830437	M729219	7 août 2004	Euro	118 016,00	141 846,15

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'expiration de la validité*		*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*
1230593	P751265	5 septembre 2004		Euro	231 600,00	278 365,38
1030282	T751636	21 septembre 2004		Euro	9 058 000,00	10 887 019,23
1230265	P738723	23 septembre 2004		Euro	3 936 147,72	4 730 946,78
631108	Z737898	25 septembre 2004		Euro	12 958 882,04	15 575 579,38
630745	Z720101	27 septembre 2004		Dollar É.-U.	171 052,73	171 052,73
630961	Z751807	4 octobre 2004		Dollar É.-U.	889 572,00	889 572,00
930603	L733650	31 octobre 2004		Euro	9 772,73	11 746,07
730993	U737462	17 novembre 2004		Euro	347 667,68	417 869,81
1230622	P750222	30 novembre 2004		Euro	14 182,00	17 045,67
1230498	P751739	30 novembre 2004		Euro	88 582,27	106 469,07
1030405	T737377	30 novembre 2004		Euro	30 100,00	36 177,88
631157	Z751164	30 novembre 2004		Euro	3 135 000,00	3 768 028,85
830875	C734978	11 décembre 2004		Euro	130 107,27	156 378,93
630959	Z751806	13 décembre 2004		Dollar É.-U.	290 000,00	290 000,00
930479	L737706	15 décembre 2004		Euro	341 472,46	410 423,63
930564	L732564	15 décembre 2004		Euro	634 197,30	762 256,37
730367	U722343	31 décembre 2004		Dollar É.-U.	886 363,64	886 363,64
1030524	T738836	31 décembre 2004		Euro	434 424,00	522 144,23
630650	Z724362	31 décembre 2004		Dollar É.-U.	416 907,60	416 907,60
1230114	P751638	2 octobre 2005		Euro	118 750,00	142 728,37
1230157	P751491	20 mai 2004	Intégralement payées	Euro	0,00	–
1230347	P738858	31 décembre 2004		Euro	60 571,37	72 802,13
830240	C729831	31 décembre 2004		Euro	416 521,74	500 627,09
1230395	P751719	15 février 2005	Intégralement payées	Euro	0,00	–
801248	M728191	30 août 2004		Dollar É.-U.	147 000,00	147 000,00
1201532	P750004	16 janvier 2005		Euro	5 040 000,00	6 057 692,31
901366	L731772	27 septembre 2004		Euro	1 245 101,64	1 496 516,39
900780	L732591	30 septembre 2004		Euro	2 214 065,02	2 661 135,84
1002154	T736059	3 mai 2004		Euro	198 500,00	238 581,73
1100645	V735226	3 mai 2004		Euro	236 338,13	284 060,25
1300079	B751068	14 janvier 2005		Euro	1 917 545,00	2 304 741,59
1030707	T735379	31 décembre 2004		Euro	15 821,27	19 015,95
1230495	P750674	23 février 2004		Euro	182 593,00	219 462,74
1230296	P738733	14 mars 2004		Euro	115 900,00	139 302,88
930479	L737706	15 décembre 2004		Euro	341 472,46	410 423,63
730966	U737510	21 janvier 2004		Euro	225 341,30	270 842,91
Total				**40 lettres de crédit**		**63 642 208,52**

Tableau 4
Demandes de modification du nom du fournisseur et des biens à fournir

Numéro de référence	*Lettre de crédit*	*Date d'émission*	*Date d'expiration de la validité*	*Situation*	*Monnaie*	*Valeur*	*Équivalent en dollars des États-Unis*	*Motif*
930181	L729782	21 août 2001	5 novembre 2005	Projet en cours	Euro	30 483 545,05	36 638 876,26	Les fournitures sont à modifier : au lieu de plaques d'acier, il faut des tuyaux, du fait que la situation en Iraq ne permet plus de transformer les plaques en tuyaux.
900655	L737547	8 octobre 2002	28 février 2005	Projet en cours	Euro	25 973 214,29	31 217 805,64	Le contrat, qui concerne le Ministère de l'éducation, vise des barres d'acier de renforcement. Le Ministère souhaite maintenant des ateliers informatiques à la place.
1100581	V734761	8 mai 2002	31 mars 2005	Projet en cours	Euro	28 031 480,00	33 691 682,69	Le contrat concerne le Ministère des ressources en eau. L'acheteur souhaite, au lieu de matériels d'hydromécanique, recevoir des dispositifs permettant de réguler le débit des cours d'eau et de lutter contre les inondations.
1000600	T732494	13 mai 2002	26 mars 2005	Projet en cours	Euro	21 098 181,82	25 358 391,61	Ces contrats concernent le Ministère du commerce. L'acheteur souhaite modifier le type et les quantités de fournitures pour répondre à la demande populaire d'articles nouveaux.
1101151	V735707	2 juillet 2002	11 juillet 2005	Projet en cours	Euro	28 344 545,45	34 067 963,28	
1201434	P750562	7 mars 2003	28 février 2005	Projet en cours	Euro	7 032 500,00	8 452 524,04	
702374	U737961	15 novembre 2002	31 octobre 2005	Projet en cours	Dollar É.-U.	82 510 511,00	82 510 511,00	Il s'agit d'un contrat essentiel concernant la production d'électricité, le fournisseur avec lequel le marché avait été conclu n'a pas pu livrer les fournitures. Le fabricant du matériel accepterait de reprendre le contrat et de livrer directement aux conditions fixées.
902035	L735018	18 mars 2005	30 mars 2005	Projet en cours	Dollar É.-U.	368 823,81	443 297,85	Le contrat concernait le Ministère des transports. L'acheteur souhaite, au lieu de 5 excavateurs d'un fabricant, obtenir 2 excavateurs d'un autre fabricant.
Total					**8 lettres de crédit**		**252 381 052,37**	